

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 13 (1925)

**Heft:** 202

**Buchbesprechung:** Notre bibliothèque

**Autor:** Haltenhoff, C. / Preis, M.-L.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

se plaît à nous dépeindre, en ce sens qu'il n'a recruté qu'un minimum d'hommes à qui leur conscience interdit de se battre. Une révision de notre Constitution ne paraît pas nécessaire, parce que de nombreuses dispenses de service sont déjà prévues, moyennant une taxe à payer. Or, conclut M. Huber, cette taxe serait elle-même remplacée par le service civil. Les auteurs de la pétition ont montré ce dont ils sont capables à Soméo. De cette idée naîtra peut-être la disparition des guerres. A quoi bon prononcer des discours pacifistes à Genève, si c'est pour repousser le service civil à Berne!

Le doyen d'âge de la Chambre, M. Greulich, trouve enfin là l'occasion de développer son postulat déposé en 1917 déjà, et qui poursuit le même but que la pétition, et constate aujourd'hui que notre armée est en tout cas impuissante vis-à-vis de la guerre chimique. M. Scheurer, lui, combat la pétition, qui lui semble accorder une liberté trop grande à des individus faisant partie d'un Etat socialement organisé. Il ne croit pas que l'introduction du service civil puisse avoir lieu sans révision de la Constitution — ce ne serait ni la première ni la dernière! — et trouve que l'armée est un des liens les plus forts qui unissent notre peuple (??). Il est d'accord que le danger d'une extension du service civil n'est pas grand maintenant, mais qu'il pourra le devenir un jour. Le Dr Hoppeler (Zurich) nous a ensuite écouté par ses tirades pendant près d'une heure, débitant tout d'une haleine que la pétition n'est pas chrétienne, parce que Dieu veut qu'on obéisse aux autorités; que les scrupules de conscience sont sujets à caution, parce que la conscience est une chose fabriquée par une influence étrangère; qu'il y a des fléaux bien pires que la guerre, et que c'est le cœur de l'homme qu'il faut changer si on veut la combattre! Tout cela dans un mélange de patois de Canaan, de citations des pères de l'Eglise et de Ragaz, de réflexions sur Coué et sur la diminution de la natalité, et de petites histoires personnelles. Heureusement que ce député est un homme et qu'on sait que par définition les hommes parlent avec logique... D'autres orateurs ont mieux su voir l'idéal élevé et la sincérité absolue qui ont dicté leur conduite aux initiateurs. La discussion close, on a passé à la votation, qui a repoussé la pétition par 109 voix contre 44, celles des socialistes, des communistes et de M. Baumberger, du parti catholique. Et c'est ainsi qu'une grande idée pacifiste et la reconnaissance de la liberté de conscience ont été tout simplement mises en terre.

Mentionnons encore, entre beaucoup d'autres sujets — la loi sur les automobiles notamment, sur laquelle nous aurons à revenir — un acte international de la plus grande importance pour l'avenir de la Suisse: les conventions d'arbitrage en cas de différends avec l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, la Suède, le Danemark et le Brésil, ont été ratifiées sans discussion et sans opposition. Voilà un pas en avant vers la paix mondiale.

A. LEUCH-REINECK.

P.-S. — Le Mouvement Féministe ayant déjà mentionné l'interpellation de M. Micheli sur l'attitude de la délégation suisse à la Conférence internationale de l'opium et exposé le détail de cette question, nous n'y revenons pas dans cette chronique.

## Notre Bibliothèque

*Annuaire des Femmes suisses (1924).<sup>1</sup>*

C'est une bien noble et sympathique figure que celle de Mme Hélène de Mülinen, dont la biographie inaugure le dernier *Annuaire*

<sup>1</sup> Basler Druck- und Verlags-Anstalt, Bâle.

**MÉDECIN-DENTISTE**

**MADAME E. LAMBOSSY**

ANCIENNE ASSISTANTE A L'ÉCOLE DENTAIRE DE GENÈVE  
ANCIENNE ÉLÈVE DE L'UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA, PHILADELPHIA

RUE DE CANDOLLE, 20

GENÈVE

des Femmes suisses. Impossible de donner ici plus qu'un aperçu très insuffisant de ces pages qui sont à lire tout entières. L'auteur, Mme Pieczynska-Reichenbach, a vécu dans une complète intimité avec celle qui a été une des principales fondatrices du mouvement féministe suisse. C'est grâce à son activité dans la lutte contre l'immoralité que Mme de Mülinen, élevée dans la stricte observance des traditions patriciennes bernoises, arriva peu à peu à comprendre la nécessité de la coopération féminine dans le domaine social et politique et à mettre son cœur de chrétienne et de femme aimante au service de ses nouvelles convictions. Sa participation aux travaux de l'Association chrétienne-sociale, où elle prit pour la première fois, au grand émoi du vieux Berne, la parole en public, la création des *Frauenkonferenzen* de Berne, celle du restaurant féminin le *Daheim*, enfin la fondation de l'Alliance des Sociétés féminines suisses en 1900, telles furent les principales étapes de sa carrière d'inspiratrice et de pionnière. L'éducation nationale, la Ligue sociale d'acheteurs, le suffrage féminin, la formation professionnelle de la femme et sa collaboration sur le terrain scolaire et ecclésiastique, furent les objets de sa sollicitude et de son infatigable activité. La force de se consacrer tout entière à des tâches aussi multiples, Mme de Mülinen la puisait dans la profondeur de ses convictions religieuses: Les extraits de sa correspondance, de ses discours et de ses publications, qui font suite à l'esquisse de Mme Pieczynska, nous aident à comprendre l'action qu'elle a exercée.

L'Alliance des Sociétés féminines suisses a fêté cet automne son 25<sup>me</sup> anniversaire. Sa présidente actuelle, Mme Elisabeth Zellweger, saisit cette occasion pour nous donner dans l'*Annuaire* un résumé de ses travaux et de son développement, sur lequel nous ne nous arrêtons pas, puisqu'une étude sur ce sujet, signée également de Mme Zellweger, a paru *in extenso* ici même.

Mme Leuch-Reineck, qui nous apporte des renseignements précieux sur la situation juridique de la femme mariée en Suisse et à l'étranger, constate de grandes divergences à cet égard. Le droit de conserver sa nationalité ne lui est pleinement reconnu qu'aux Etats-Unis et en Argentine. Il est réclamé avec insistance dans d'autres pays, par exemple en Suisse. On commence à lui accorder la libre-disposition de ses biens. Là, comme à d'autres points de vue, les pays scandinaves sont à l'avant-garde. La réforme des lois sur le divorce est demandée en Angleterre et en Allemagne.

Malgré l'insuffisance de la loi sur les fabriques, la protection des ouvrières, traitée par Mme Dr. M. Gagg, a fait de grands progrès en Suisse, surtout sur le terrain cantonal. Il s'agit de sauvegarder les intérêts de la jeune génération que met en danger le surmenage maternel, tout en respectant l'indépendance de la travailleuse et il n'est pas toujours facile de concilier les deux points de vue. C'est au même domaine que se rapporte le travail si intéressant et si fouillé de Mme Gourd sur l'assurance-maternité, destinée à protéger la santé des mères et des enfants. Grâce en grande partie aux efforts de l'Alliance, la loi sur les assurances sociales, acceptée par le peuple en 1912, comprend les dispositions suivantes: égalité des sexes, assimilation d'un accouchement à une maladie, élévation du subside fédéral aux caisses pour chaque membre féminin, prime pour l'allaitement. L'obligation peut être déclarée par les cantons. Vaud a été le premier à instituer l'assurance infantile; les autres cantons romands ont suivi son exemple.

Mme G. Gerhard nous renseigne sur le travail des maîtresses d'école suisses, dont la position se ressent momentanément des pénibles circonstances amenées par la guerre, mais surtout de la grande disparité entre le nombre des postulantes et celui des places disponibles. Or, dans la plupart des cantons, la proportion des femmes employées dans l'enseignement ne correspond nullement à celle des élèves féminins dans les écoles primaires et secondaires. Il serait

## Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!!  
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.

Ames charitables, coeurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderoberies, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

**LA MAISON DU VIEUX**

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91 06

44, rue Martheray, 44

Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretio[n]n[able] absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi.

**Pensez avant tout aux pauvres du pays!!**

pourtant tout indiqué de donner la prépondérance à celles que leur sexe et leur expérience personnelle mettent à même de comprendre le mieux la fillette et la jeune fille, sans parler de certains dangers qu'entraînent souvent les rapports avec les maîtres masculins. Des efforts sont tentés pour lutter contre l'exclusion des maîtresses d'école mariées et pour permettre à des femmes d'occuper des postes de directrices.

Le développement des Unions chrétiennes de jeunes filles en Suisse romande est le sujet que traite Mme J. Meyer. Nous apprenons à connaître leur centre de formation à Genève, leurs maisons de vacances si bienfaisantes aux jeunes travailleuses fatiguées et l'œuvre accomplie par les divers groupements.

Mme Pauline Müller apporte une note moins grave avec son joli article sur les femmes alpinistes. Depuis l'année 1838, où Mme d'Angeville accomplit dans des conditions très difficiles l'ascension du Mont-Blanc, le nombre de ces prouesses féminines a prodigieusement augmenté. Les Anglo-Saxonnes tiennent le record des entreprises périlleuses, mais les femmes suisses ne sont pas restées inactives. Repoussées par le Club alpin masculin, elles ont fondé leur Club alpin à elles!

Avec Mme de Montet-Burkhardt, nous entrons dans le vif de problème de l'éducation féministe dans la famille et des difficultés qu'elle rencontre. Un souvenir ému est consacré à la mémoire de Mme Studer-Steinhauslin, présidente internationale des Amis de la jeune fille, ainsi que de M. Auguste de Morsier, le vaillant champion des réformes féministes et de bien d'autres campagnes humanitaires.

La place nous manque pour entrer dans le détail des chroniques féministes, suisse et étrangère. Dans la première, Mme Strub, nous met au courant de ce qui a été tenté chez nous pour relever et développer les femmes, faciliter leur indépendance économique et sociale, les rendre plus aptes à leurs tâches de ménagères et de mères de famille, ainsi qu'à celle de citoyennes, que leur réserve l'avenir. Mme Emma Porret passe en revue les progrès accomplis à l'étranger. Même dans les pays « affranchis », il y a encore beaucoup à faire. Le droit de vote n'a supprimé les inégalités ni aux Etats-Unis ni en Angleterre, ni même dans les pays scandinaves. En Allemagne, les femmes fonctionnaires ont cruellement pâti de la situation générale et le nombre des députés du Reichstag a été en décroissant. Les pays latins sont toujours des fidèles gardiens des traditions de l'Etat masculin. Des symptômes réjouissants se montrent — qui l'eût cru? — dans la seule Espagne! Ni les promesses de M. Mussolini en Italie, ni les tentatives de MM. Justin Godart, Louis Martin et Gourju, en France, n'ont encore donné de résultats.

Une revue des droits accordés aux femmes dans les différentes régions de la Suisse et une liste des Associations nationales ou internationales dont elles font partie, terminent le volume et nous fait toucher du doigt l'évolution de la responsabilité qu'elles assument toujours plus vis-à-vis de la collectivité.

C. HALTENHOFF.

\* \* \*

#### Mosaïques chrétiennes.<sup>1</sup>

Excellent idée d'avoir fait paraître au moment de Noël ce bel ouvrage, tout imprégné du souffle biblique, où l'Ancien et le Nouveau Testament et les légendes pieuses de la Nativité et des premiers siècles de l'ère chrétienne se déroulent sous les yeux du lecteur dans tout leur poésie simple et captivante!

Le texte de Mme Marguerite van Berchem et de M. Etienne Clouzot, avec de nombreuses reproductions de photographies et des dessins de Mme Marcelle van Berchem, permet de suivre à Rome.

<sup>1</sup> *Mosaïques chrétiennes*, par Marguerite van Berchem et Etienne Clouzot, avec gravures et dessins de Marcelle van Berchem. Genève, 1924.

S. O. C.

## Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS  
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS  
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

**BAS, CHAUSETTES, JAQUETTES, etc.**

MAGASINS DE VENTE :

**GENÈVE**, Rue du Marché, 40. || **BALE**, Freiestrasse, 105.  
**LAUSANNE**, Rue de Bourg, 26. || **ZURICH**, Sihlstrasse, 3.

**NEUCHATEL**, Faub. de l'Hôpital, 19

à Ravenne, à Salonique, à Parenzo, à Naples, à Capoue, à Albenga et Germigny-des-Prés, la magnifique floraison, du IV<sup>me</sup> au X<sup>me</sup> siècle, d'un art peu connu du profane. Désormais, à Rome par exemple, nous ne manquerons pas de faire une longue visite d'étude et de recueillement à Sainte-Pudentienne, sur le Viminal, et ce ne sera plus seulement le Moïse de Michel-Ange qui nous attrira à Saint-Pierre-aux-Liens.

Les mosaïques chrétiennes, cette véritable Bible des illettrés, ainsi que les définit le grand érudit d'art, M. Salomon Reinach, dans son bel article du *Journal de Genève* (11 décembre 1924), ceux qui ont eu le bonheur de les visiter à Ravenne en connaissent déjà une bonne partie, et des plus remarquables, mais ils possèdent aujourd'hui la clef qui leur ouvre tous les sanctuaires, ils peuvent sans effort suivre au cours des siècles l'histoire de cet art un peu spécial et trop souvent ignoré de la mosaïque sacrée.

Il est intéressant de penser que c'est une femme, et particulièrement sympathique, en ce qui nous concerne, que ce soit une Genevoise, qui s'est consacrée à un semblable travail de persévérance, d'application soutenue, d'intuition, d'intelligence et de goût, Mme van Berchem a de qui tenir, nous le savons. Fille du célèbre arabisant Max van Berchem, elle était bien faite pour s'adonner avec joie à une œuvre d'érudition qui eût effrayé beaucoup d'autres. Nous lui en savons gré et ne doutons pas qu'ayant bu à la coupe du savoir et de la beauté, elle ne recommence en nous surprenant quelque jour par un nouvel ouvrage d'art.

M.-L. PREIS.

## Institut J.-J. Rousseau

(subventionné par l'Etat)

Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.

Semestre d'hiver : 15 Octobre — 22 Mars

Semestre d'été : 10 avril — 6 Juillet

4, RUE CHARLES BONNET — GENÈVE

## Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Confédération, 23 GENÈVE Cours de Rive, 11

Repas simples à prix modérés - Coupons réduits pour abonnements

SALON - JOURNAUX

## LE PRIEURÉ D'ETOY PRÈS MORGES (VAUD)



Mme R. du MONT reçoit toute l'année quelques personnes désirant séjour tranquille. - Confort - Chauff. central

**Vacances / Cures de repos / Régimes**

Superbe situation / Grand jardin ombragé / Téléph. N° 7

## Montreux Knitting

Montreux

VÊTEMENTS DE TRICOTS

pour la ville et le sport

BAS - SOUS-VÊTEMENTS

MAGASINS DE VENTE :  
MONTREUX, Place de la Paix - ZURICH, Bahnhof, 7  
GENÈVE, r. du Mt-Blanc, 6 - St-MORITZ, Gallery Palace

## RONEO S. A. ZURICH

LE DUPLICATEUR GOUVERNEMENT

AU PRIX DE FR. 260.--

permet d'obtenir une centaine d'excellentes copies en peu de temps et à peu de frais.